

Université de l'Alberta
Campus Saint Jean

Rapport d'achèvement

Analyse comparative des interventions policières dans les universités canadiennes (Université de l'Alberta) et ivoiriennes (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan) : impacts sur la liberté d'expression étudiante.

Récipiendaire de la bourse Apprenti- chercheur 2025
Présenté par : Dieket Roxy

Sous la supervision de
Dr. Charlie Mballa

September 2025
CAMPUS SAINT-JEAN
UNIVERSITY OF ALBERTA

1. Résumé du projet en français et en Anglais

Résumé (français)

Cette revue compare les interventions policières dans les universités de l'Alberta (Canada) et de Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) et leurs effets sur la liberté d'expression étudiante. Bien que les campus soient censés favoriser le débat démocratique, les pratiques sécuritaires traduisent des tensions entre autorité, sécurité et expression critique. L'analyse de cas récents comme le démantèlement du campement pro-palestinien à l'Université de l'Alberta (2024) et les répressions étudiantes en Côte d'Ivoire révèle des conséquences communes : autocensure, méfiance institutionnelle et rétrécissement de l'espace démocratique, mais aussi l'émergence de résistances éthiques et collectives.

Abstract (Anglais)

This review compares police interventions at universities in Alberta (Canada) and Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) and their impact on students' freedom of expression. Although campuses should encourage democratic debate, security practices highlight tensions between authority, safety, and critical expression. By examining recent cases such as the dismantling of the pro-Palestinian encampment at the University of Alberta (2024) and student repression in Côte d'Ivoire the study identifies similar outcomes: self-censorship, institutional mistrust, and shrinking democratic space. At the same time, it underscores students' ethical and collective resistance as key strategies to reassert fundamental rights within academic environments.

2. Résumé des Résultats

Canada (Université de l'Alberta) : Intervention policières

L'intervention policière à l'Université de l'Alberta en mai 2024, face au campement pro-palestinien, illustre la gestion procédurale du dissensus étudiant. L'administration a invoqué des violations de règlements internes pour justifier l'appel aux forces de l'ordre, soulignant que l'occupation du campus contrevenait aux politiques institutionnelles (CTV News, 2024). Toutefois, le recours à la force – notamment l'usage de matraques et de produits chimiques – a suscité de vives critiques concernant la proportionnalité de la réponse (Ekelund, 2024). Cette approche, présentée comme administrative et réglementaire, révèle en réalité une conception restrictive de la liberté d'expression, où la sécurité institutionnelle prévaut sur le débat démocratique.

Côte d'Ivoire (Université FHB) : Intervention

Selon le **Larousse (2025)**, la politique désigne « l'ensemble des activités liées à l'organisation du pouvoir, à la gouvernance et à la prise de décisions collectives dans une société ». Elle implique les institutions, les partis, les élections et cherche à assurer le bien commun ainsi que la légitimité du pouvoir. Appliquée au contexte universitaire, cette définition éclaire les formes d'ingérence étatique dans la régulation des espaces académiques.

À l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), les interventions policières et les formes de répression répondent moins à une logique de gestion interne qu'à une volonté de contrôle politique. Comme le souligne **Karimu (2017)**, la professionnalisation de la presse ivoirienne et de ses liens avec l'État reste précoce, et cette immaturité se reflète dans le champ universitaire. Contrairement au Canada, où la répression prend la forme de règlements administratifs ou juridiques (Hamill, 2017), en Côte d'Ivoire, elle découle principalement d'une volonté d'endiguer des revendications étudiantes perçues comme déstabilisatrices pour l'ordre politique.

De plus, les syndicats étudiants jouent un rôle central dans la dynamique des conflits. Toutefois, leur autonomie est limitée par l'ingérence récurrente des autorités politiques, comme le rappellent **Kouadio (2024)** et **Minkala-Ntadi (2012)**. Cette configuration produit un campus fortement politisé, où la liberté d'expression est subordonnée aux rapports de force entre étudiants, administration et État.

3. Formation professionnelle

Cette recherche présente un intérêt particulier pour la formation professionnelle des acteurs universitaires, enseignants, administrateurs, responsables syndicaux et associations étudiantes en éclairant les enjeux liés à la gestion des conflits et à la protection de la liberté d'expression sur les campus. Dans un contexte où les interventions policières deviennent de plus en plus fréquentes dans les espaces académiques, la compréhension des logiques institutionnelles et politiques qui les sous-tendent permet aux praticiens de mieux anticiper leurs conséquences sur le climat universitaire.

Au Canada, la dimension « procédurale » des interventions souligne l'importance pour les administrations de clarifier la distinction entre liberté académique et liberté d'expression afin d'éviter des malentendus ou des restrictions abusives. Les responsables universitaires gagneraient à intégrer ces nuances dans leurs pratiques de gouvernance et à développer des outils de médiation et de régulation non coercitifs. Cette perspective rejoint l'idée de Beaud (2021) selon laquelle la gestion des débats conflictuels doit passer par le dialogue et l'éducation à la citoyenneté démocratique, plutôt que par la répression.

En Côte d'Ivoire, la réalité plus directement politique des interventions policières révèle la nécessité d'un renforcement institutionnel et syndical. Les formateurs et responsables éducatifs peuvent s'appuyer sur ces constats pour développer des programmes favorisant l'autonomie étudiante, la participation des femmes dans les instances décisionnelles et la promotion d'une culture de dialogue critique.

Dans les deux contextes, les résultats de cette étude invitent les professionnels à envisager la liberté d'expression non seulement comme un droit juridique, mais aussi comme un outil pédagogique et démocratique. En ce sens, ils offrent des pistes concrètes pour repenser la gouvernance universitaire, prévenir l'escalade des tensions et renforcer la résilience éthique et collective des communautés étudiantes.

4. Dissémination des résultats

L'analyse comparative met en évidence que, malgré des contextes différents, les restrictions à la liberté d'expression fragilisent la démocratie universitaire tant au Canada qu'en Côte d'Ivoire. Au Canada, elles s'exercent par des mécanismes administratifs et juridiques, tandis qu'en Côte d'Ivoire elles prennent la forme d'une répression politique plus directe. Ces contraintes, bien qu'elles suscitent peur et autocensure, nourrissent aussi résistance et résilience étudiantes. Pour promouvoir une parole inclusive et critique, les universités doivent privilégier le dialogue et la protection des droits fondamentaux.